

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 D'OPTION CONSOMMATEURS (OC) À ÉNERGIR**  
**DEMANDE RELATIVE AU PLAN DIRECTEUR EN TRANSITION, INNOVATION ET EFFICACITÉ**  
**ÉNERGÉTIQUES DU QUÉBEC 2018-2023**

**R-4043-2018**

---

**47.1 – Soutien aux MFR**

**1. Référence :**           i)    Pièce A-0022, p. 22-23.

**Préambule :**

Les résultats et prévisions du programme 47.1 Soutien aux MFR sont présentés à la référence i).

Énergir précise que « *Pour la période 2019-2023, Énergir maintient ses prévisions de 610 participants bruts par année. Tel que précisé dans la Cause tarifaire 2018, Énergir considère qu'une amélioration de la participation passe par une démarche commune avec TEQ et les autres distributeurs d'énergie, puisqu'elle permettrait de rejoindre un plus grand nombre de MFR. Selon la compréhension d'Énergir, TEQ partage cette opinion et compte ainsi initier des travaux de conception d'une telle démarche au cours du premier Plan directeur en collaboration avec les distributeurs* ».

**Demande :**

- 1.1 Veuillez présenter les résultats réels pour les années 2017-2018 et 2018-2019 selon les données les plus récentes. Veuillez élaborer sur l'écart entre les données réelles et les prévisions au niveau de la participation.
- 1.2 Veuillez préciser comment la démarche commune avec TEQ permettra d'augmenter la participation au programme Soutien aux MFR. Selon Énergir, quels devraient être les paramètres de cette démarche commune.
- 1.3 En attendant le développement de la démarche commune avec TEQ, veuillez préciser comment Énergir entend s'assurer d'atteindre les cibles de participation au programme Soutien aux MFR.

## **47.2 – Appareils efficaces - Résidentiels**

- 2. Référence :**
- i) Pièce B-0018, p. 2.
  - ii) Pièce B-0066, p. 1-3 et 13.
  - iii) Pièce A-0022, p. 20-21.

### **Préambule :**

La référence i) présente les prévisions de réduction de la consommation énergétique sur la durée du Plan directeur pour le programme 47.2 – Appareils efficaces – Résidentiels.

La référence ii) détaille les paramètres du programme et présente des prévisions de résultats sur la durée du Plan directeur. À la page 13 de cette même référence, Énergir présente le tableau 13 intitulé « Économies d'énergie, réductions en GES et budgets totaux du PGEÉ 2018-2023 d'Énergir transposés sur l'année financière de TEQ ».

À la référence iii), Énergir présente les faits saillants, résultats et prévisions du programme 47.2 – Appareils efficaces Résidentiels. Énergir indique qu'elle « *prévoit une forte croissance du nombre de participants brut au cours des cinq prochaines années (33 %), passant de 3 905 en 2018-2019 à 5 190 en 2022-2023* ».

### **Demande :**

- 2.1 Veuillez présenter les résultats réels pour les années 2017-2018 et 2018-2019 selon les données les plus récentes. Veuillez élaborer sur l'écart entre les données réelles et les prévisions au niveau de la participation.
- 2.2 Veuillez confirmer que les économies d'énergie présentées au tableau 13 de la référence ii) sont « nettes » et non « brutes ». Sinon, veuillez expliquer.
- 2.3 Les économies d'énergie nettes présentées aux tableaux 3 (total de 119 434 GJ) et 13 (total de 129 513 GJ) de la référence ii) diffèrent. Veuillez confirmer que cette différence provient de la transposition dans l'année financière de TEQ. Sinon, veuillez expliquer la différence.
- 2.4 Veuillez préciser les raisons qui amènent Énergir à prévoir la forte croissance au niveau du nombre de participants.

### **67.1 – Appareils efficaces - Affaires**

- 3. Référence :**
- i) **Pièce B-0018, p. 3.**
  - ii) **Pièce B-0066, p. 1-2, 6 et 13.**
  - iii) **Pièce A-0022, p. 24-27.**

**Préambule :**

La référence i) présente les prévisions de réduction de la consommation énergétique sur la durée du Plan directeur pour le programme 67.1 Appareils efficaces – Affaires.

La référence ii) détaille les paramètres du programme et présente des prévisions de résultats sur la durée du Plan directeur. À la page 13 de cette même référence, Énergir présente le tableau 13 intitulé « Économies d'énergie, réductions en GES et budgets totaux du PGEÉ 2018-2023 d'Énergir transposés sur l'année financière de TEQ ».

À la référence iii), Énergir présente les faits saillants, résultats et prévisions du programme 67.1 Appareils efficaces – Affaires. Énergir indique qu'elle « *À l'instar du programme Appareils efficaces - résidentiel, Énergir prévoit une croissance importante du nombre de participants brut pour le programme Appareils efficaces - Affaires au cours des prochaines années. Les effets des actions d'Énergir se feront sentir dès 2018-2019 avec une hausse de 19 % de la participation et de 38 % des économies d'énergie nettes par rapport aux résultats réels de 2016-2017* ».

Énergir présente également le nouveau volet *Thermostats intelligents pour les petits clients CII*.

**Demande :**

- 3.1 Veuillez présenter les résultats réels pour les années 2017-2018 et 2018-2019 selon les données les plus récentes. Veuillez élaborer sur l'écart entre les données réelles et les prévisions au niveau de la participation.
- 3.2 Les économies d'énergie nettes présentées aux tableaux 6 (total de 1 567 604 GJ) et 13 (total de 1 665 851 GJ) de la référence ii) diffèrent. Veuillez confirmer que cette différence provient de la transposition dans l'année financière de TEQ. Sinon, veuillez expliquer la différence.
- 3.3 Veuillez préciser quelles sont les « actions » entreprises par Énergir qui feront augmenter la participation.
- 3.4 Pour le nouveau volet *Thermostats intelligents pour les petits clients CII*, veuillez préciser comment ont été établies le nombre de participants (2 250) ainsi que le taux de distorsion (5 %).

## **67.2 – Diagnostics et mise en œuvre efficaces**

- 4. Référence :**
- i) Pièce B-0018, p. 3.
  - ii) Pièce B-0066, p. 1-2, 5 et 13.
  - iii) Pièce A-0022, p. 29-38.

### **Préambule :**

La référence i) présente les prévisions de réduction de la consommation énergétique sur la durée du Plan directeur pour le programme 67.1 Appareils efficaces – Affaires.

La référence ii) détaille les paramètres du programme et présente des prévisions de résultats sur la durée du Plan directeur. À la page 13 de cette même référence, Énergir présente le tableau 13 intitulé « Économies d'énergie, réductions en GES et budgets totaux du PGEÉ 2018-2023 d'Énergir transposés sur l'année financière de TEQ ».

À la référence iii), Énergir présente les faits saillants, résultats et prévisions du programme 67.2 – Diagnostics et mise en œuvre efficaces.

### **Demande :**

- 4.1 Veuillez présenter les résultats réels pour les années 2017-2018 et 2018-2019 selon les données les plus récentes. Veuillez élaborer sur l'écart entre les données réelles et les prévisions au niveau de la participation.
- 4.2 Les économies d'énergie nettes présentées aux tableaux 5 (total de 6 053 527 GJ) et 13 (total de 6 686 766 GJ) de la référence ii) diffèrent. Veuillez confirmer que cette différence provient de la transposition dans l'année financière de TEQ. Sinon, veuillez expliquer la différence.

### **67.3 – Énergie renouvelable**

- 5. Référence :**
- i) Pièce B-0018, p. 3.
  - ii) Pièce B-0066, p. 1-2, 8 et 13.

**Préambule :**

La référence i) présente les prévisions de réduction de la consommation énergétique sur la durée du Plan directeur pour le programme 67.3 Énergie renouvelable.

La référence ii) détaille les paramètres du programme et présente des prévisions de résultats sur la durée du Plan directeur. À la page 13 de cette même référence, Énergir présente le tableau 13 intitulé « Économies d'énergie, réductions en GES et budgets totaux du PGEÉ 2018-2023 d'Énergir transposés sur l'année financière de TEQ ».

**Demande :**

- 5.1 Veuillez présenter les résultats réels pour les années 2017-2018 et 2018-2019 selon les données les plus récentes. Veuillez élaborer sur l'écart entre les données réelles et les prévisions au niveau de la participation.
- 5.2 Les économies d'énergie nettes présentées aux tableaux 8 (total de 6 053 527 GJ) et 13 (total de 204 039 GJ) de la référence ii) diffèrent. Veuillez confirmer que cette différence provient de la transposition dans l'année financière de TEQ. Sinon, veuillez expliquer la différence.

### **67.4 – Construction et rénovation efficaces**

- 6. Référence :**
- i) Pièce B-0018, p. 3.
  - ii) Pièce B-0066, p. 1-2, 7 et 13.

**Préambule :**

La référence i) présente les prévisions de réduction de la consommation énergétique sur la durée du Plan directeur pour le programme 67.4 Construction et rénovation efficaces.

La référence ii) détaille les paramètres du programme et présente des prévisions de résultats sur la durée du Plan directeur. À la page 13 de cette même référence, Énergir présente le tableau 13 intitulé « Économies d'énergie, réductions en GES et budgets totaux du PGEÉ 2018-2023 d'Énergir transposés sur l'année financière de TEQ ».

**Demande :**

- 6.1 Veuillez présenter les résultats réels pour les années 2017-2018 et 2018-2019 selon les données les plus récentes. Veuillez élaborer sur l'écart entre les données réelles et les prévisions au niveau de la participation.
- 6.2 Les économies d'énergie nettes présentées aux tableaux 7 (total de 747 586 GJ) et 13 (total de 836 879 GJ) de la référence ii) diffèrent. Veuillez confirmer que cette différence provient de la transposition dans l'année financière de TEQ. Sinon, veuillez expliquer la différence.

**128.1 – Sensibilisation**

- 7. Référence :**            i)    **Pièce A-0022, p. 43.**

**Préambule :**

- i)            *« Comme par les années passées, l'efficacité énergétique sera mise en avant-plan dans les communications de l'entreprise qui s'adressent à la clientèle actuelle, potentielle ainsi qu'aux influenceurs des marchés (p. ex. : promoteurs, constructeurs, installateurs, rénovateurs, ingénieurs).*

*Six moyens de communication principaux seront utilisés par Énergir pour atteindre ses objectifs de sensibilisation : les encarts de facturation; les envois postaux ciblés (magazines et bulletins); les partenariats avec les associations professionnelles; les médias numériques (site Internet, Extranet et médias sociaux); les outils de ventes; les événements. De plus, des outils de sensibilisation dédiés exclusivement à l'efficacité énergétique sont mis à jour annuellement et s'avèrent fort utiles lors de salons, de congrès, d'expositions et de rencontres avec les clients, notamment VGE.*

*Énergir développera au cours des prochains mois un plan de communication mieux adapté à chaque programme et le mettre en œuvre au cours des cinq prochaines années afin d'augmenter la notoriété des programmes et la participation à leurs différents volets en plus d'appuyer le déploiement des nouveaux volets prévus. »*

**Demande :**

- 7.1 Veuillez préciser les efforts de sensibilisation menés par Énergir auprès à la clientèle résidentielle.

7.2 Veuillez indiquer si et comment le Plan directeur affectera les efforts de sensibilisation d'Énergir.